

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-CF1939

présenté par
Mme Gérard, M. Henriet, M. Jolivet et M. Plassard

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Conseil et contrôle de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Conseil d'État et autres juridictions administratives	0	0
Conseil économique, social et environnemental	0	0
Cour des comptes et autres juridictions financières	0	5 079 346
TOTAUX	0	5 079 346
SOLDE	-5 079 346	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le contexte extrêmement contraint que nos finances publiques connaissent, nous devons renforcer l'effort porté sur les dépenses publiques. Ainsi, le groupe Horizons et Indépendants propose d'augmenter de manière significative l'effort de réduction de la dépense publique proposée par le Gouvernement.

Ainsi cet amendement propose d'annuler la hausse prévue des crédits alloués au programme Cour des comptes et autres juridictions financières de cette mission en maintenant les montants prévus par la loi de finances pour 2025

Cet amendement propose donc de supprimer : 685 774 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de l'action 21 « Examen des comptes publics » du programme 164 « Cour des comptes et autres juridictions financières » ; 579 487 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de l'action 22 « Contrôle des finances publiques » du programme 164 « Cour des comptes et autres juridictions financières » ; 2 702 335 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de l'action 23 « Contrôle des gestions publiques » du programme 164 « Cour des comptes et autres juridictions financières » ; 832 655 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de l'action 24 « Evaluation des politiques publiques » du programme 164 « Cour des comptes et autres juridictions financières » ; 160 964 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de l'action 25 « Information des citoyens » du programme 164 « Cour des comptes et autres juridictions financières » ; 118 121 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement de l'action 26 « Mise en jeu de la responsabilité des comptables publics et des gestionnaires publics » du programme 164 « Cour des comptes et autres juridictions financières »